

SOMMAIRE

Présentation de l'Établissement	page 02
Introduction	page 03
Les Objectifs	page 04
Les Moyens Organisationnels	page 05
L'Organisation d'une Journée Type	page 09
Les Moyens Humains - Le Personnel	page 12
Les Règles de Vie	page 14
Les partenaires de terrain	page 15



LE PROJET PÉDAGOGIQUE DE L'ALSH¹

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

Le Siège de l'Association CLEF-CHANTEMERLE est situé au 616, chemin de Chantemerle – 73000 – CHAMBÉRY.

Les locaux sont sous la responsabilité locative et civile de l'Association.
Ils impliquent :

Le Bâtiment de l'ALSH

616, chemin de Chantemerle,

La Salle de la Maison de Quartier de Chantemerle

Chemin de Saint Ombre,

La Bibliothèque Associative du Piochet

Allée des Bruyères,

Le sous-sol du bâtiment des Trolles

Chemin des Trolles.

Les Partenaires sont :

Pour le financement : La Ville de Chambéry et La CAF de la Savoie

Pour les habilitations : la DDCSPP et la PMI



¹ ALSH : Accueil de Loisirs sans Hébergement. Agrément de la CAF et de la DDCSPP



INTRODUCTION

Pour l'ALSH, les enfants accueillis, sont des personnes à part entière. Ils sont au cœur du dispositif éducatif.

Ce Projet Pédagogique respecte tous les besoins des enfants sans aucune discrimination et en lien avec leurs tranches d'âges.

L'Équipe d'Animation s'attache à être :

Disponible,
A l'écoute,
Compréhensive,
Bienveillante,
Ouverte,

A veiller à :

L'hygiène,
La sécurité,
La justice,
Au partage,

Le but étant que les enfants puissent accéder à :

L'autonomie,
La confiance en soi,

Devenir des acteurs :

Responsables,
Curieux,



LES OBJECTIFS

De manière générale, il est proposé des activités basées sur la solidarité favorisant un climat convivial au sein des groupes et développant les notions d'échange, de partage et de rencontre.

Des actions sont mises en places à travers des temps forts pour :

- Développer l'ouverture aux autres,
- Être acteur au quotidien,
- Créer une unité de groupe,
- Faciliter l'apprentissage du partage (donner \leftrightarrow recevoir).

Les domaines d'activités :

Favorable à une prise en compte globale des besoins de chaque enfant, nous proposons des activités variées et dans différents domaines :

- Le jeu sous ses différentes formes,
- Les activités d'expression manuelles, artistiques, plastiques,
- Les activités de découvertes culturelles (sorties, musée, cinéma, théâtre, découverte milieu urbain,...),
- Les activités physiques et sportives,
- La lecture, les conte,
- Les rencontres,
- ...etc.



LES MOYENS ORGANISATIONNELS

Le Bâtiment :

Le bâtiment de l'ALSH est situé au cœur d'un parc privatif, au sein du quartier de Chantemerle à Chambéry.

Il s'agit d'un petit bâtiment, simple et fonctionnel. Il se divise en deux grandes parties symétriques.

L'accès se fait par un couloir d'accueil, où est situé le bureau vitré de la direction, permettant l'accueil du public. Il s'agit aussi de l'espace administratif et financier.

A droite du bâtiment, c'est la salle des Colibris (groupe des 3/5 ans). Elle est composée d'un espace de détente, d'un espace dédié aux activités et d'une mezzanine, et bénéficie d'une validation aux normes de la PMI².

Le côté détente est équipé de fauteuils, de livres et de jeux. Cet espace sert aussi de garderie pour l'ensemble des groupes, le matin (de 7h30 à 8h30) et en fin de journée (de 18h00 à 18h15).

Le côté activités sert aux préparations de jeux et aux activités manuelles. Les deux espaces peuvent être séparés par une cloison amovible selon les besoins.

La mezzanine est l'espace sieste pour les moins de 6 ans. Elle sert aussi de « salle zen³ » et de salle de projection, pour tous les groupes, lorsqu'un film est programmé.

A gauche du bâtiment, c'est la salle des Éperviers (6/9 ans). Dans cette salle nous retrouvons la même base que sur l'autre aile du bâtiment. Un espace détente, un espace activités et une mezzanine. Pour les deux premiers, les fonctions sont les mêmes. En revanche, la mezzanine sert aussi de lieu de détente, de ludothèque pour le groupe et d'accueil pour les Aigles (10/14 ans).

Les deux groupes ont un accès direct de leur salle, vers l'extérieur, dans le parc. Du côté des Colibris, des jeux aux normes sont accessibles.

Le bâtiment est équipé d'une cuisine pédagogique, permettant de mettre en place des activités culinaires. Toutefois, les activités de préparation culinaires

² Protection Maternelle et Infantile

³ Voir : règlement intérieur de l'utilisation de la salle zen – Projet Handicap



s'opèrent dans les salles respectives des enfants. Le temps des cuissons sont assurés par les animateurs, et l'accès à la cuisine n'est pas autorisé aux enfants.

L'espace pédagogique se situe à l'étage au milieu du bâtiment, entre les deux mezzanines. Il s'agit de l'espace où une grande partie du matériel pédagogique est rangé, mais aussi du lieu où se trouve le bureau des animateurs qui fait aussi office de salle du personnel. Cette pièce bénéficie d'un accès direct à un balcon, qui sert également de lieu de pause pour les salariés.

Bon nombre de placards muraux existent dans le bâtiment et servent au rangement du matériel, des produits d'entretien, des produits alimentaires, et des archives.

Les sanitaires :

Les sanitaires sont adaptés aux moins de 6 ans et sont agrémentés d'une douche.

Pour les enfants plus grands, il y a des toilettes séparées (garçon/fille).

Et pour le personnel un autre cabinet de toilettes qui bénéficie de la norme handicap sur l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Le véhicule :

Un véhicule de type 9 places est mis à disposition par la Ville de Chambéry. Son usage et son entretien sont à la charge de l'Association.

Il convient d'en prendre soin.

Les extérieurs :

Le Centre de loisirs est situé au cœur d'un parc privé entièrement clôturé. Cette disposition est un avantage s'agissant de la sécurité et la surveillance des enfants.

Au sein du parc, la Maison de l'Enfance de Chantemerle accueille l'Association HARRIS'73, qui gère un parc aux Rapaces. Ce parc animalier est un atout pour les enfants accueillis, car en contrepartie de l'hébergement des volières, les enfants bénéficient d'activités de découverte et de sensibilisation à la nature par le biais d'animations avec les rapaces.

A proximité, la Maison de l'Enfance jouxte une forêt qui est un avantage pour bon nombre de jeux organisés par les animateurs.



Non loin du site, le parc des Cèdres est un lieu tout à fait adapté aux activités sportives de plein air et aux jeux collectifs. Un espace goudronné avec des panneaux de baskets, 2 terrains de foot en herbe, un terrain de pétanque ...

Les dépendances :

En complément du bâtiment principal de l'ALSH, l'Association CLEF bénéficie de dépendances extérieures riches.

Pour l'accueil des Aigles (10/14 ans), au sein de la Maison de Quartier de Chantemerle une salle leur est réservée. Elle est dotée de matériel adaptés (table de ping-pong, billard ...) et de sanitaires séparés (filles/garçons).

Au cœur du quartier du Piochet, se trouve la Bibliothèque Associative du Piochet, dont l'Association est gestionnaire. Elle permet de mettre en place des activités autour du livre, des contes, du spectacle pour enfant ...

Durant le hors temps scolaire (mercredis et vacances), grâce à une convention signée entre la Ville de Chambéry et l'Association, l'école primaire de Chantemerle est accessible aux activités, par l'accès au préau (qui fait office de gymnase), à la cour et aux sanitaires. L'entretien du lieu est à la charge de l'utilisateur.

Aussi, pour le temps du repas, la pause méridienne se fait dans le réfectoire. Un agent de service est mis à disposition par la Ville de Chambéry.

Afin de stocker le matériel le plus encombrant (skis, vélos, matériel de camping, matériel pour le carnaval ...), une grande cave, le sous-sol du bâtiment des Trolles situé au Piochet est mis à disposition de l'Association par Cristal habitat, organisme de logement de la Ville de Chambéry.

Les Projets

La Maison de l'Enfance de Chantemerle, dans le cadre du Collectif des maisons de l'Enfance de Chambéry, participe aux différents projets du territoire en direction des enfants de l'agglomération.



Ainsi, l'ALSH s'inscrit durablement, et tant que ces projets seront soutenus dans :

LA SAISON CULTURELLE

LES CHALLENGES SPORTIFS

LES CARNAVALS DE CHAMBÉRY et CHAMBÉRY LE HAUT

LE PROJET HANDICAP

LIRE ENSEMBLE

PROGRAMMATION CINÉ-PLUS

LES FESTI'THÊMES

L'ESPACE COLLÉGIENS

En outre, l'Association est ouverte à toute collaboration avec l'ensemble des Associations du bassin Chambérien dans des actions à destination des enfants, des familles et des habitants.



ORGANISATION D'UNE JOURNÉE TYPE

07h30-08h30 : GARDERIE DU MATIN

Ouverture et accueil des enfants côté Colibris (3/5ans)

Un salarié permanent ouvre l'établissement (se charge de la relation avec les familles, répond au téléphone et de la commande des repas de midi)

Un animateur vacataire accueille les enfants dans le calme (lecture, coloriage, dessin...)
Il pointe les présences (tablette et fiche de présence)

08h30 : ARRIVÉE DE TOUS LES ANIMATEURS

Accueil au sein des groupes d'âge

Redistribution des tablettes et des fiches de présence

Rangement de la garderie (l'animateur de garderie en est responsable)

Mise en place des activités concertées en équipe

09h00/09h30-11h30 : TEMPS D'ACTIVITÉ

L'activité doit être prête avant qu'elle ne commence

Rappel des règles de vie aux enfants, et du déroulé de l'activité

Rangement de l'activité avec les enfants

Retour au calme

11h45 : PRÉPARATION POUR LA CANTINE

Passage aux toilettes

Lavage des mains

Penser à la liste de cantine

11h55 : DÉPART POUR LA CANTINE

Penser à une bonne répartition de l'encadrement dans le réfectoire

Les Colibris et certains Éperviers doivent être accompagnés aux toilettes

Pour les carafes d'eau, les enfants doivent aussi être accompagnés, ou ce sont les animateurs qui se chargent de les remplir

Fin de repas : temps calme

Un animateur récupère et jette la poubelle du service

13h00 : RETOUR A LA MAISON DE L'ENFANCE

Les animateurs de cantine peuvent faire une pause de 15 min à tour de rôle entre 13h30 et 14h00

Temps calme, sieste pour les Colibris qui ont besoin de dormir, jusqu'à 14h30

Temps calme pour les Éperviers et les Aigles (les animateurs proposent une activité calme)



13h30-14h00 : ACCUEIL AU SEIN DU GROUPE

Idem que le matin

14h00-16h30 (environ) : TEMPS D'ACTIVITÉ

Idem que le matin

16h00-16h30 (environ) : GOÛTER**17h00-18h00 : TEMPS LIBRE**

Possibilité de petits jeux

Temps calmes

Anticipation de la journée du lendemain (vacances)

Rangement des salles, et du matériel

Accueil des parents (1 seul animateur pour faire le retour du déroulement de la journée auprès des parents)

18h00-18h15 : GARDERIE DU SOIR

Un animateur reste avec les derniers enfants côté Colibris

Les autres animateurs font un point sur le déroulement en équipe de coordination

L'ACCUEIL

Il s'agit d'un temps calme où les enfants sont accueillis dans une ambiance feutrée et au sein de laquelle ils peuvent démarrer leur journée de façon progressive en terme de rythme. Nous avons conscience que les semaines des enfants sont chargées, qu'ils se lèvent souvent tôt et sont beaucoup sollicités. Ainsi, les mercredis et les vacances, cette première heure au Centre de Loisirs est une heure de détente. L'animateur en charge du temps de garderie assure les conditions de ce temps calme, tout en accueillant les parents et en pointant les présences des enfants.

LES ACTIVITÉS

Les activités sont un puissant facteur pour le développement de l'individu. C'est par l'action que les enfants vont se construire et apprendre à maîtriser leur environnement et leurs compétences.

A l'opposé d'une conception occupationnelle ou de consommation, nous mettons en place des activités afin de répondre au mieux aux besoins des enfants, par une visée éducative forte.

Le temps de l'action est accompagné d'une pédagogie par une information, un enseignement, une sensibilisation et de la découverte.



Les activités sont organisées en prenant en compte la courbe d'intensité du rythme de l'enfant.

Le matériel, le décor, l'organisation sont préparés en amont des activités.

Dans la mesure du possible, les enfants sont consultés et partie-prenantes des activités proposées, selon leur âge et leur degré de compréhension, de compétence et de l'intérêt pédagogique.

LE REPAS

Il réunit les enfants inscrits au restaurant scolaire.

Le repas est un moment convivial, de calme et de détente.

Le temps du repas est aussi un temps d'apprentissage où l'on :

- Respecte les autres,
- Se nourrit correctement,
- Respecte la nourriture,
- Respecte les personnes qui travaillent,
- Apprend à se servir et à partager.

Les enfants sont invités à goûter tous les plats, mais jamais forcés.

LE GOÛTER

Il s'agit du temps de pause dans l'après-midi, il réunit les enfants et animateurs dans un climat convivial, autour d'une collation, la plupart du temps préparée par les enfants d'un des groupes d'accueil.

Il permet le lien entre le temps d'activités précédent et la fin de la journée.

Pendant le goûter ou après les animateurs peuvent échanger avec les enfants sur le déroulement de la journée, en évaluer les moments clés, instaurer une relation de groupe et un climat propice au dialogue.



LES MOYENS HUMAINS

Le Personnel

L'Association est administrée par un **Conseil d'Administration** est constitué de 15 membres maximum⁴.

Le gérant de l'Association est le **Directeur**, ses délégations sont confiées par les membres élus du Conseil d'Administration, le **Bureau**, et il est sous l'autorité du Président. Ses missions prioritaires sont : la gestion administrative, la gestion financière, les ressources humaines, la conduite de projet et le développement de l'Association.

Sur le terrain, le responsable pédagogique est la **Coordinatrice Pédagogique**. Ses délégations lui sont confiées par le Directeur. Elle est en charge de la gestion organisationnelle et opérationnelle de l'équipe d'animation. Elle veille à la qualité des activités proposées en adéquation avec le Projet Associatif et le Projet Éducatif. Elle est le premier interlocuteur des familles. Elle veille au bon déroulement de l'accueil des enfants.

Sous l'autorité de la Coordinatrice Pédagogique, il y a les **Animateurs Permanents** et les **Animateurs Vacataires**.

Les uns assurent la continuité de l'encadrement des enfants toute l'année, de la mise en œuvre des projets, de la préparation des programmes et de leur mise en place.

Les autres assurent l'encadrement des activités, de la préparation au rangement.

Des **Stagiaires** sont présents toute l'année, selon leur cursus. Ils sont encadrés par les Animateurs Permanents, la Coordinatrice Pédagogique ou le Directeur.

Un **Agent de Service** est présente 24h par semaine. Il assure l'entretien des locaux (hygiène et sécurité), et apporte son renfort à l'équipe d'animation dans la préparation des activités, le rangement des espaces pédagogiques et l'encadrement des enfants.

Pour soutenir l'équipe d'animation dans son travail et l'accompagnement des enfants, un/une **Psychologue** intervient toutes les 6 semaines dans le cadre

⁴ Voir Statuts Associatifs, mis à jour en septembre 2015



d'une Analyse des Pratiques Professionnelles, et ponctuellement pour rencontrer les enfants au sein du collectif.

Pour l'ensemble des actions menées dans le cadre de l'ALSH, les **Bénévoles** peuvent être présents et apporter leur contribution selon leurs disponibilités, leurs compétences et leurs envies.

L'organisation idéale

Pour un fonctionnement de qualité et un encadrement optimisé l'ALSH a besoin de se doter de la manière suivante lors des temps d'accueil :

DIRECTEUR

COORDINATRICE PÉDAGOGIQUE

COLIBRIS (3/5 ans)	ÉPERVIERS (6/9 ans)	AIGLES (10/14 ans)	14/17 ans
-1 animateur permanent BAFA* -3 vacataires (dont au moins 2 BAFA)	-1 animateur permanent BAFA -2 vacataires (dont au moins 1 BAFA)	-1 animateur permanent BAFA -1 Vacataire	-1 animateur permanent BAFA

**BAFA ou équivalence pour tous les postes mentionnés*



LES REGLES DE VIE

Les Règles de Vie sont un ensemble de règles co-rédigées avec les enfants et les animateurs du Centre de Loisirs. Le but est de permettre à chacun de vivre sereinement sa journée d'accueil, dans le respect, la bienveillance et la bonne humeur.

La philosophie de l'Association est d'aborder l'éducation des enfants de manière positive.

L'adage utilisé est le suivant : « Pas de Puniton, que des Solutions ». Ce postulat implique la nécessité, lorsqu'un enfant sort du cadre défini de trouver, avec lui, par le dialogue, une issue satisfaisante à une situation problématique.

Pour les plus petits, et ceux qui n'ont pas accès à la lecture, une version des règles de vie avec des pictogrammes leur est proposées.

- Ⓜ Chacun commence la journée en disant « Bonjour »,
- Ⓜ Je me présente à l'animateur, seul ou avec mon(mes) parent(s) ou la personne qui accompagne pour m'inscrire sur le document de présence.
- Ⓜ Dans la salle, je parle à voix basse et j'évite de crier.
- Ⓜ Dans la Maison de l'Enfance, je marche. Courir peut être dangereux.
- Ⓜ Après le repas, et après certaines activités, même si je ne fais pas la sieste, je me repose. Les temps calmes sont nécessaires au déroulement d'une bonne journée pour tous.
- Ⓜ Avant et après chaque activité, je range les jouets avec mes camarades et les animateurs.
- Ⓜ Quand je joue, j'évite de faire du mal aux autres.
- Ⓜ Je participe aux activités qui sont proposées.
- Ⓜ Je respecte le matériel et les travaux de mes camarades.
- Ⓜ Je peux venir avec des objets personnels, mais j'en suis responsable.
- Ⓜ Les téléphones portables doivent être éteints durant les activités. Ils peuvent être gardés en sécurité dans le bureau de la direction.
- Ⓜ A la fin de la journée, je préviens de mon départ auprès des animateurs.
- Ⓜ Et la journée se termine en se disant « Au Revoir ».



LES PARTENAIRES DE TERRAIN

Les Maisons de l'Enfance du Territoire

Les centres Sociaux

La MJC

Harris'73

Le Club des Aînés des Bruyères

L'USEP

L'AFEV

Le DIRED

L'IREPS

Le CREFE

Les Bibliothèques Municipales

La Ludothèque

Les Écoles de proximité

Le Ciné +

Le Musée des Beaux-Arts de Chambéry

La Cité des Arts

La Mairie de Quartier

La Timbamania

L'Air d'En Yaute

Le CSH

...

